



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 12 avril 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Publication du nouveau calendrier des vaccinations 2023

[Le calendrier des vaccinations 2023](#) est rendu public ce jour. Elaboré par le ministère chargé de la Santé, après avis de la Haute autorité de santé (HAS), le calendrier des vaccinations réunit l'ensemble des recommandations applicables aux personnes résidant en France en fonction de leur âge et émet les recommandations vaccinales « générales » et des recommandations vaccinales « particulières » propres à des situations spécifiques (risques accrus de complications, d'exposition ou de transmission) ou à des expositions professionnelles.

Intégration d'une nouvelle recommandation vaccinale

La vaccination contre les Rotavirus est désormais recommandée chez l'ensemble des nourrissons, selon un schéma vaccinal à deux doses (à 2 et 3 mois de vie) pour le vaccin Rotarix® et à trois doses (à 2, 3 et 4 mois de vie) pour le vaccin RotaTeq®. Le strict respect de ce calendrier vaccinal est primordial afin d'assurer la complétude du schéma vaccinal avant l'âge limite (6 mois pour Rotarix® et 8 mois pour RotaTeq®).

Le rotavirus constitue, chez les enfants de moins de 5 ans, la principale cause de gastroentérite aiguë virale. Il s'agit d'un virus très contagieux, responsable chaque année d'épidémies entre décembre et avril.

Par ailleurs, la vaccination annuelle contre la grippe saisonnière peut être proposée aux enfants sans comorbidité âgés de 2 à 17 ans révolus.

Le 28 février 2023, Emmanuel Macron, président de la République, a annoncé la généralisation de la vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV) pour tous les élèves de 5e volontaires dès la rentrée prochaine, gratuitement.

Comme chaque année, le calendrier des vaccinations est également actualisé pour inclure les nouveautés en termes de vaccins disponibles, de prise en charge, ou encore de compétences des professionnels de santé impliqués dans la vaccination.

Une courte synthèse du 3ème bilan relatif aux obligations vaccinales du nourrisson y figure également.

Le calendrier des vaccinations est susceptible d'être mis à jour en fonction des actualités liées à la vaccination. Les professionnels de santé sont invités à consulter régulièrement le site du ministère de la Santé et de la Prévention sur lequel est publié la version datée.

Consulter [le calendrier des vaccinations 2023](#)

Contact presse

Direction générale de la santé

presse-dgs@sante.gouv.fr - 01 40 56 84 00